

Emploi

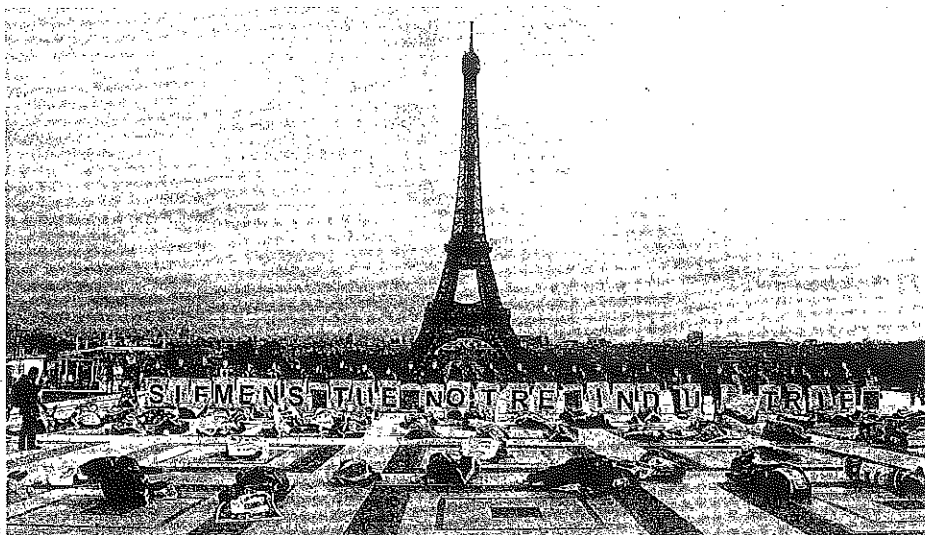
LA REVITALISATION INDUSTRIELLE EN BONNE VOIE

Environ 700 emplois vont être recréés ou consolidés en Loire Sud, après les fermetures de ThyssenKrupp, Siemens et Akers.

Lancée fin 2010, après l'annonce en 2009 et 2010 de la fermeture de plusieurs sites industriels majeurs de la Loire, l'objectif de revitalisation visant à recréer ou à consolider 700 emplois industriels est en passe d'être atteint.

La démarche appliquée pour la première fois dans la Loire a consisté à mutualiser les moyens et à coordonner les acteurs des conventions de revitalisation issues des fermetures des sites des allemands ThyssenKrupp à L'Horme et Siemens à Saint-Chamond, ainsi que celui du suédois Akers à Fraisses. En juin, la prochaine réunion du comité stratégique qui supervise l'opération devrait constater que toutes les ressources mobilisées ont été affectées, prévoit Patrick Férin, secrétaire général de la préfecture de la Loire. En mars, près d'un quart des créations d'emplois programmées étaient effectives. Et dans 99 % des cas, il s'agit d'emplois à plein temps en CDI, selon le représentant de l'Etat qui souligne que les cabinets conseils mandatés (Altedia et Sofred) devaient cibler des emplois dans l'industrie et l'artisanat de production.

La contribution des entreprises concernées, à hauteur de quatre fois le SMIC mensuel par emploi, a permis de mobiliser 3,77 M€. Ainsi



La dépollution du site Siemens est effective, mais elle est en attente pour celui d'Akers.

1,225 M€ a été mobilisé pour verser une prime de 3 000 € par emploi créé. Un fonds de prêt de 666 000 € a été constitué. Géré par la Banque Populaire Loire et Lyonnais, il a permis de proposer dix fois ce montant en prêt à taux bonifié, de 1,5 à 2 %, voire à taux zéro, sur la base de 22 000 € par emploi. Et de proposer des solutions de prêts qui n'existaient pas sur la place financière.

La plupart des projets engagés émanent d'entreprises locales. Ils étaient identifiés par les acteurs ligériens du développement économique,

tels que l'Adel et Saint-Etienne Métropole.

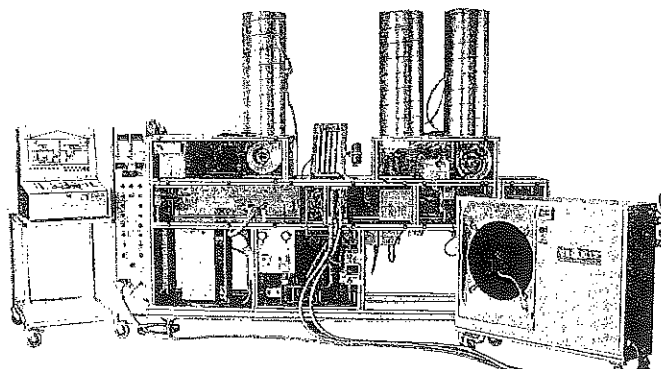
Près d'un million d'euros ont été affectés à la remise état des trois friches industrielles, dont la dépollution est à la charge des groupes qui y ont stoppé leurs activités. Ces sites de la vallée du Gier et de l'Ondaine représentent d'importantes surfaces bâties (27 000 m² pour celui de ThyssenKrupp, à L'Horme), dont la remise sur le marché est longue à venir.

■ Denis Meynard

DIDATEC A CRÉÉ DIX EMPLOIS À FRAISSES

Spécialisé dans la conception et la fabrication de matériels pédagogiques techniques destinés à des lycées professionnels ou à des centres de formations privés, Didatec avait prévu de recruter dix salariés sous trois ans dans le cadre de son développement rapide. Ces embauches programmées sur trois ans ont finalement été réalisées sur 2011 de la part de l'entreprise de Fraisses, qui compte une trentaine de salariés, pour un chiffre d'affaires de 7 M€ sur 2011-2012.

Maxime Hernando, PDG de



Banc d'essai d'une centrale de traitement d'air pour lycées professionnels de l'Académie de Lyon

l'entreprise familiale, apprécie la possibilité ainsi offerte d'une subvention de 30 000 € correspondant aux 10 emplois créés. « Mais c'est pas cela qui emporte la décision d'embaucher ou pas une personne, qui est une décision lourde de conséquences », déclare-t-il. Il regrette que le prochain développement de l'entreprise, consistant à acquérir 15 000 m² de terrains d'une friche industrielle ne bénéficiera pas de subvention.

■ D. M.